

Numéro : DIR23-008

Date : 6 janvier 2023



GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

DIRECTOIRE

DECISION

OBJET : Augmentation tarif électricité Borne&eau

Vu :

- l'article R5312-94 du code des transports ;
- la note de la direction projet multimodalité en date du 4 janvier 2023.

Le directoire approuve le nouveau tarif d'électricité sur le réseau borne & eau fixé à 0,35 €/KWh pour les 3 directions territoriales applicable au 6 janvier 2023.

Krishnaraj DANARADJOU

Stéphane RAISON
Président du Directoire

Christophe BERTHELIN

Florian WEYER

Dominique RITZ

Antoine BERBAIN

Antoine BERBAIN
Signature numérique de
Antoine BERBAIN
Date : 2023.01.06
16:56:54 +01'00'

N

Acte à caractère réglementaire